

Bonjour et bienvenue à tous,

Je suis très heureux de vous retrouver en ce début d'année 2012.

En présence de

Erick MALANDRIN Conseiller Général;

Jean-Nicolas ROUSSEAU Président de la Communauté de Communes, Président du Syndicat de Pays Caux-Maritime ;

Mes collègues Maires des communes avoisinantes ;

Alain CABOT Adjudant-chef Commandant de la Brigade de DOUDEVILLE et du Gendarme Patrick DUROCHER.

Je vous présente les excuses de Messieurs :

Philippe LANGNEL maire d'Harcenville ;

Philippe CORDIER maire de Torp-Mesnil ;

Olivier THILLAIS, Vice-président de l'AACD, Président du SIVOSSE de la région de Doudeville.

C'est avec infiniment de plaisir que je vous présente, en mon nom et en celui du conseil municipal, tous mes vœux les plus chaleureux, de bonne et heureuse année 2012, pour vous-mêmes, et ceux qui vous sont proches, avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous ce soir.

Puisse la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels vous accompagner tout au long de cette année.

Et pour notre village toujours plus de convivialité moteur de la vie sociale.

Je commencerai par un retour sur l'année 2011, j'avais l'an dernier au cours de la cérémonie des vœux expliqué qu'une requête déposée auprès du Tribunal Administratif allait peser lourdement sur les finances de notre commune.

Je ne reviendrai pas sur le sujet, sachez toutefois que vous serez tenus informé de toute évolution importante de ce dossier sous forme de réunion publique, si nécessaire.

Un point essentiel en 2011 concerne la défense incendie :

Elle a été renforcée sur le territoire de la commune par l'implantation d'un 3^{ème} poteau d'incendie route d'Yvetot RD 27 face à la zone d'activités et par l'aménagement et la signalisation de 3 mares en réserve incendie.

Tournons-nous vers 2012 et évoquons d'abord les problèmes de SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

A cet égard, le Gendarme Patrick DUROCHER a été désigné, **réfèrent territorial**, il est l'interlocuteur privilégié de la commune d'AMFREVILLE-LES-CHAMPS.

En effet les missions de la gendarmerie en termes de sécurité et d'ordre public en zone rurale reposent sur la qualité du maillage territorial et une indispensable action de proximité. Nul doute que ce lien privilégié sera très apprécié des Amfrevillais.

Concernant la **SECURITE ROUTIERE**, des démarches ont été entreprises auprès de Mr DEVENS Chef d'Agence de la Direction des Routes de St VALERY- en CAUX pour renforcer la sécurité du carrefour de la D89 route de la Fosse au Loup et de la D27 route de Berville. Ce carrefour, hors agglomération, a fait l'objet de 3 accidents de la route en 2011 dont 2 accidents avec blessures.

Nous sommes confrontés à des vitesses excessives sur ces routes départementales. Plusieurs solutions sont envisagées qui seront étudiées avec le Département lors de réunions avec la Commission Sécurité Routière.

Vous serez bien évidemment tenu informés de l'avancement de ce dossier.

Concernant notre **SALLE COMMUNALE** et en l'occurrence la **REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT**, les travaux pourront être effectués par le SPANC (Syndicat Assainissement Non Collectif) dès le versement des subventions, espérons qu'en fin d'année nous pourrons à nouveau louer la salle.

ABORDONS LA COMMUNICATION : INTERNET HAUT DEBIT

La Communauté de Communes Plateau de caux Fleur de Lin prévoit un investissement de l'ordre de 520 000 à 530 000 € qui permettra vers la mi 2013 une augmentation significative du débit internet sur les lignes téléphoniques.

Notre commune sera concernée par la pose d'équipements de télécommunications et le tirage d'une fibre optique entre CRIQUETOT sur OUVILLE et AMFREVILLE-LES-CHAMPS.

Je terminerai par le traitement des ordures ménagères

A partir du mois d'avril 2012 pour une durée de 6 mois une collecte expérimentale des déchets ménagers sera mise en place sur le circuit de ramassage des communes d'YVECRIQUE, de BERVILLE EN CAUX. et d'AMFREVILLE-LES-CHAMPS

Ce type de collecte a pour but d'encourager le tri sélectif et de réduire la production des ordures ménagères en responsabilisant les usagers.

L'objectif attendu étant une réduction de l'ordre de 25 à 30 % la part des OM sur ce circuit.

Pour ce faire des sacs transparents seront distribués aux habitants afin de contrôler la nature des déchets.

Avant de conclure, je rappellerai les 2 rendez-vous citoyens de l'année 2012 les élections présidentielles et législatives.

J'insiste surtout auprès des jeunes, venez voter, c'est un devoir civique.

Avant de partager la galette des rois et le verre de l'amitié je tiens à remercier

L'ensemble du Conseil Municipal

Mme Hélène DUCASTEL, Secrétaire de Mairie, qui a effectué le recensement en début d'année dernière, je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous lui avez réservé.

(Mme Ducastel est souffrante, je lui souhaite de retrouver la forme le plus vite possible)

Notre commune compte 152 habitants au 1^{er} janvier 2012, chiffre retenu par l'INSEE (chiffre officiel) et plus de 180 habitants inscrits en Mairie (fichier d'Etat-Civil)

Merci également à SEBASTIEN notre cantonnier

Et à Mme BERARD qui a bien voulu "au pied levé" remplacer MALIKA à qui je souhaite un prompt rétablissement.